

vous assurer, c'est que vous n'avez pas plus à cœur vos intérêts, à tous égards, que M. Rouillé les a lui-même.

“ L'affaire de l'indépendance prétendue du Séminaire de Québec à votre égard va son train... J'ai fait faire à M. Estève un mémoire d'observations sur cette question, une consultation que j'ai fait reprendre en Sorbonne, et un petit mémoire sommaire contenant les propositions que vous faites à MM. les supérieurs et directeurs du Séminaire des Missions Etrangères de Paris.

“ Je leur ai remis ce petit mémoire sommaire, ils y ont répondu, vous aurez des copies de tout, dès que M. Estève m'aura remis sa réplique aux réponses de ces messieurs.

... “ Je ne me suis pas contenté de consulter M. Estève et la Sorbonne ; j'en ai conféré de votre part, Monseigneur, avec M. l'Evêque de Nitry et M. l'Evêque de Bethléem. Je crois que vous feriez bien de leur en écrire, si, pour éviter l'éclat dont vous ne voulez point, vous vouliez confier cette question à des arbitres ; vous ne pourriez mieux choisir.

“ J'ose vous dire d'avance, Monseigneur, que vous ne pourrez vous empêcher de rire des réponses qu'on vous fait. On vous fait partir d'un faux principe : il n'y a jamais eu, dit-on, d'autre Séminaire à Québec que celui des Missions Etrangères. Ainsi l'exécution du Séminaire diocésain que M. de Laval établit au mois de mars 1663, que le roi confirma par ses lettres patentes du mois d'avril suivant, est une chimère qui n'a jamais existé qu'en projet, en idée et sur le papier. Ces messieurs traitent de la même manière l'union de ce Séminaire diocésain.

“ C'était, disent-ils, unir une chose qui n'existe pas et qui n'a jamais existé. Ainsi, Monseigneur, vous vous repaissiez d'idées et de chimères.

“ MM. les Supérieurs et directeurs du Séminaire des